

Magog

2018

CALENDRIER DES COLLECTES



JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

MAI

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



DÉCHETS



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ORGANIQUES



FEUILLES



BOÎTES



SAPINS



GROS REBUTS



GROS REBUTS



CALENDRIER DES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2018

CONSIGNES POUR LES BACS

Les bacs doivent :

- Être déposés en bordure de rue, au plus tôt 12 heures avant la collecte et retirés au plus tard 12 heures après la collecte (horaire de collecte : 6 h à 17 h);
- Être distancés d'au moins 50 cm l'un de l'autre et de tout équipement;
- Être en retrait du trottoir et de la rue;
- Avoir les roues et les poignées alignées vers la propriété;
- Rien ne doit être déposé à côté du bac. Seules les matières dans le bac, dont le couvercle est fermé, seront ramassées;
- Les bacs trop lourds (plus de 90 kg ou 200 lbs) ou dont les résidus débordent de 20 cm et plus ne seront pas ramassés.

Note : en cas de bris de l'un des bacs servant aux matières résiduelles, notez le code inscrit sur le bac et la marque du fabricant et contactez-nous.



COLLECTES DE BOÎTES

La Ville effectue deux collectes de boîtes vides. Elles doivent être pliées et placées en bordure de rue **au début de la semaine, le lundi matin avant 6 h.**

Semaine du 2 au 5 janvier

Semaine du 2 au 6 juillet



COLLECTE DE GROS REBUTS

Une collecte de gros rebuts (matériaux qui n'entrent pas dans le bac prévu pour la collecte) est effectuée par la Ville en juin ou en juillet, selon l'endroit où vous habitez.

Les rebuts volumineux doivent être déposés en bordure de rue au début de la semaine annoncée dans votre secteur, le lundi matin avant 6 h.

Secteur jaune : semaine du 25 au 29 juin

Secteur vert : semaine du 9 au 13 juillet

Abri de réemploi à l'écocentre

Vous pouvez y déposer et vous procurer des objets et des matériaux de construction réutilisables.

Consultez les règlements de l'écocentre et de l'abri de réemploi au ville.magog.qc.ca/ecocentre.



COLLECTE DE SAPINS NATURELS

Les sapins naturels doivent être déposés en bordure de rue **au début de la semaine du 15 janvier, le lundi matin avant 6 h** et être exempts de toute décoration.

Les petites branches de sapin et les épinettes peuvent être mises dans le bac brun.

Après ces dates, vous pourrez disposer de votre sapin naturel à l'écocentre selon les heures d'ouverture.



COLLECTE DE FEUILLES

Les feuilles peuvent être déposées dans le bac brun. La Ville effectue une collecte de feuilles à l'automne.

Vous devez mettre vos feuilles dans des sacs compostables ou en papier, en bordure de rue **au début de la semaine du 12 novembre, le lundi matin avant 6 h. Les sacs de plastique et les branches ne seront pas ramassés.**

Note : les sacs compostables ou en papier sont disponibles dans plusieurs commerces de Magog ainsi qu'à l'écocentre et dans certains bureaux municipaux.

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX!



@villedemagog